RELATION EXACTE

Des troubles qui ont eu lieu à Besançon, les lundi 30 mars, mardi 31, mercredi premier avril & vendredi 3, 1789.

Lundi 30 mars, 3 heures du soir.

Les patrouilles à pied & à cheval courent les rues, nuit & jour: on craint une émeute, que certaines gens tâchent à exciter, sous prétexte de la cherté des bléds.

Le parlement vient d'écrire au Roi, pour lui représenter l'état des choses.

Les Vingt-deux disent tout haut, que nosseigneurs ont leurs greniers remplis: si ceux-ci sont tous comme mon père, voilà vingt-deux hardis menteurs.

La populace s'assemble toujours en grand tumulte sur les glacis.

On a retiré, hier, le grand corps-de-garde du pont de Battant.

. . . .

. . . .

P. S. Les gens clairvoyans aſſurent que l'émeute aura lieu malgré les patrouilles, ou plutôt à cauſe des patrouilles.

Mardi 31 mars.

Hier, pendant que je t'écrivois, l'émeute commençoit à Battant. Depuis huit jours, on laiſſe la populace s'aſſembler ſur les glacis. Samedi au ſoir, on diſtribua des billets dans les caſernes, pour prévenir les ſoldats de ne point ſe rendre où ils pourroient être appellés. Le maire alla trouver M. le marquis de Langeron, qui étoit déjà inſtruit : il lui demanda ſes ordres; le commandant répondit qu'il falloit attendre.

Dimanche, le corps-de-garde du pont de Battant a été levé.

Lundi, une femme de la rue Saint-Paul (*dux fœmina facti*) ſe mit à la tête des mutins, & proclama la taxe du blé. La bande



alla chez M. Bourgon, conſeiller au parlement ; ce n'a été qu'après que tous les meubles ont été briſés, tous les papiers déchirés & jetés par les fenêtres, qu'on a envoyé des ſoldats. Voici le rapport de ma blanchiſſeuſe, qui étoit de la bande : « Touthaut, les ſoldats leur recommandoient de ne rien caſſer ; tout bas, ils leur diſoient, courage, enfans, courage. »

La nuit, les mutins ont porté leurs pas chez le préſident Talbert ; ils ont caſſé portes & fenêtres, & n'ont point trouvé de blé. M. Bourgon en avoit chez lui deux ſacs & trois de farine ; mais pluſieurs marchands en avoient beaucoup ; un entr'autres avoit ſon magaſin chez M. de Langeron, qui ne s'en doutoit guère. On en a trouvé chez le préſident Bouclans, dont les terres fourniſſent beaucoup de cette denrée. On a tout pris ; on en a payé une partie à bas prix ; le reſte eſt confiſqué.

On a voulu mettre le feu à une maiſon où M. Bourgon s'étoit caché : il en eſt ſorti déguiſé, & ne marche plus qu'avec

deux piſtolets, bien déterminé à abattre deux ſcélérats, avant de ſuccomber. On prétend qu'il a dit, l'été dernier, qu'il falloit que le peuple mangeât de l'herbe. Voilà le reproche qu'on lui fait.

M. de Saint-Ange a cent hommes de garde; on veut auſſi le tuer, parce qu'on le croit de ſociété avec un particulier chez qui l'on a trouvé beaucoup de bled. Voilà la reconnoiſſance de les avoir nourris tout l'hiver.

Tu ne peux pas te faire une idée du tapage de cette nuit. La générale battoit; toute la cavalerie ſe promenoit dans les rues: ce qui m'a le plus effrayée c'eſt le ſon aigu des trompettes, & les cris continuels de vivent le prince de Saint-Mauris & le marquis de Langeron.

Premier avril.

Le parlement eſt aſſemblé depuis ſept heures du matin.

. . . .

. . . .

Le parlement avoit fait inviter M. de Langeron à se rendre au palais. Il y a un arrêt portant que ceux qui feront tapage, seront pris & pendus. Le commandant l'a signé. Sur quelques observations qui lui ont été faites, *il a dit, à messieurs, qu'il avoit sauvé la vie à huit d'entr'eux qui etoient proscrits, & qu'une femme du peuple étoit venue chez lui demander s'il falloit du sang.*

Il y a eu encore beaucoup de bruit cette nuit; mais j'ai dormi. On a brisé portes & fenêtres chez quelques marchands. Cependant on assure que les troupes ont reçu ordre d'arrêter le pillage. On permet aux mutins de fouiller par-tout, mais accompagnés de gens de ville. Je les attends de pied ferme, &c.....

On s'attend à une bien autre scène à Lons-le-Saunier & à Vesoul. On dit que l'on s'y égorgera bien sûrement à l'assemblée du six.....

Sans l'aide-major Blanchard, la maison d'un boulanger brûloit, lundi.

On dit que cela ſe calme un peu & qu'ils ont peur : on n'entend que paſſer des troupes.

Tu feras ſur tout ceci les réflexions que tu voudras ; mais, je t'en prie, *prends garde aux gens à qui tu en feras part.*

Vendredi, 3 Avril.

Hier, il y a eu un homme tué par la populace. Tous les corps de garde avoient été ôtés. La préſidente Talbert, groſſe, a été obligée de ſe ſauver & d'eſcalader ſes murs pour aller chez Goux. Toute la nuit, on n'a entendu que des cris & des menaces de mettre le feu chez une partie des membres du parlement. On eſt allé chez M. Durand, qui a la caiſſe de l'artillerie, il avoit doublé ſa garde ; il a crié : En jou, & la bande s'eſt diſperſée. Dira-t-on que c'étoit pour avoir du bled qu'on alloit chez Durand (M. Durand n'étoit pas des vingt-deux). M. Bourgon n'avoit pas tenu le propos ; la choſe eſt avérée.

Il a été obligé de traverſer d'un corps de logis à un autre, ſur une planche élevée de trente pieds. C'eſt l'homme qui lui avoit pris ſa bourſe qui a eu des remords & l'a fait ſauver. On en vouloit à ſa vie. Sa femme, apprenant qu'on retournoit chez elle, courut chez M. de Langeron lui demander des hommes. Le commandant lui conſeille d'aller de porte en porte. Des officiers plus honnêtes l'ont accompagnée. Cette infortunée eſt encore groſſe.

Les portes de la ville ont été fermées, les ponts levés. On crioit aux payſans d'aller piller les châteaux où peut-être ils ſont maintenant.

Le prince de Saint-Mauris a pris ſur lui de faire relâcher un homme que la maréchauſſée avoit arrêté.

On dit qu'il y a neuf de ces brigands en priſon, & que l'un d'eux eſt laquais du marquis de Montciel. On va les faire jaſer & on découvrira de belles choſes.

L'intendant eſt toujours gardé par ſes cent hommes d'armes. On ne veut que le brûler.

Les troupes font aujourd'hui ce qu'elles auroient dû faire, le 30, au lieu de rester trente heures témoins du pillage.

Tout ceci finira mal : j'en ai bien peur, &c. . . . . .